

Session extraordinaire – Vendredi 6 mars 2015

Discours de Maurice Leroy,
Ancien Ministre,
Président du Conseil général de Loir-et-Cher

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues,

La session qui nous réunit aujourd'hui est extraordinaire. Elle est la dernière de notre Conseil général. Dans quelques jours en effet, notre Assemblée se nommera Conseil départemental. Seront accueillis ici même, le 2 avril, 30 conseillers départementaux dont 15 femmes. Une parité dont nous nous réjouissons, qui marque une nouvelle étape dans la représentation politique locale !

Dans ce contexte de fin de mandature, je souhaite remercier très sincèrement chacune, chacun, au-delà des sensibilités politiques, vous tous, chers Conseillers généraux qui depuis plusieurs années travaillez pour notre département avec engagement, conviction et sérieux. Merci à toutes et à tous. J'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui ont choisi de ne pas se présenter pour un nouveau mandat : Patrice Martin-Lalande, Claude Beaufiles, André Boissonnet, Jean-Louis Marchenoir, Jean Léger, Jean-Marie Bisson, Serge Lepage, Bernard Dutray, André Buisson, Marc Gricourt, Catherine Lockhart et Claude Gorge.

Je le dis sans ambage : le travail que nous avons mené ensemble a porté ses fruits car ce fut un travail de qualité. A l'heure où il est de bon ton de critiquer les élus, de jeter la suspicion sur leurs motivations ou de railler leur implication, je veux ici témoigner du dévouement, du sens de l'intérêt public et du travail de nos élus départementaux. Malgré ce qu'on peut entendre ça et là, j'imagine que ce travail a été efficace. Et je suis heureux de constater que les candidats de tous bords politiques se réjouissent de la **stabilité de la fiscalité, de la gratuité des transports scolaires et même de la DSR qui a généré en 5 ans 80 millions d'euros de travaux dans nos petites communes rurales.**

J'ai souhaité vous présenter, dès que cela a été possible, les rapports liés aux politiques contractuelles entre l'État, la Région et le Département car, dans ce domaine, bien trop de temps a été perdu, gaspillé.

Rendez-vous compte : le Contrat de Plan État-Région pour 2014-2020 devait être présenté fin 2013 ! Un an et trois mois plus tard, toujours rien de signé si ce n'est un protocole d'accord avec le Premier ministre à grands renforts de communication !

Un tel retard est particulièrement préjudiciable pour nos projets, nos investissements et donc pour les carnets de commande de nos entreprises. L'impact est direct sur la relance de l'économie locale.

En dépit des demandes répétées des Départements et des Agglomérations pour sensibiliser l'État et la Région sur cette urgence, **les délais n'ont pas été tenus. 2014 aura donc été une année blanche en termes de contractualisation, une année de perdue pour l'économie régionale...**

1/ Le projet de **Contrat de Plan État-Région** représente une enveloppe globale de près de 830 millions d'euros dans laquelle la contribution de l'État s'élève à 362 millions d'euros, **sensiblement le même montant que pour le Contrat de Plan État-Région 2007/2013**, et celle de la Région à 467 millions d'euros. Cette augmentation de 83 millions d'euros de la part de la Région n'est pourtant qu'**un trompe-l'œil puisqu'au titre de sa contribution au déploiement du Très Haut Débit, la Région prélève pas moins de 112 millions d'euros directement sur les contrats régionaux de solidarité territoriale et les conventions Région-Département. Un tour de passe-passe** qui contraint les Intercommunalités et les Départements à baisser les crédits alloués à d'autres projets pour maintenir leurs objectifs de déploiement du très haut débit. **Ce que la Région donne d'une main, elle l'enlève de l'autre...** Avec ce **recyclage de crédits**, elle touche à l'esprit même du Contrat de Plan État-Région.

Intéressons-nous maintenant au **contenu de ce Contrat de Plan**. Sur un total de 830 millions d'euros, 270 millions d'euros sont consacrés au ferroviaire, soit plus de 30 % de l'enveloppe totale, pour des lignes de voyageurs dont l'intérêt reste à démontrer. **Quant au Loir-et-Cher, eh bien, il ne touchera pas un centime de ces 270 millions d'euros**. Rien. Nada ! **La liaison Blois-Paris fonctionne-t-elle donc si bien ? L'axe Paris-Orléans-Tours ne nécessitait donc aucune amélioration ?**

On pouvait au moins espérer des crédits pour les lignes de fret de Trôo-Vendôme-Montoire et Blois-Villefrancoeur si importantes pour nos céréaliers. Mais là encore rien, nada ! **Il aura fallu d'âpres discussions pour que la Région accepte finalement de financer, hors Contrat de Plan État-Région et convention Région-Département, un tiers de la rénovation des lignes.**

Au total, ce sont 50 % des crédits du Contrat de Plan État-Région qui seront affectés au volet déplacement. En dépit des 3,8 millions d'euros pour le réaménagement du **rond-point de Cap Ciné à Blois que je suis parvenu à arracher de haute lutte, le Loir-et-Cher devra se contenter de quelques miettes tombées du banquet des nantis.**

Autre exemple : **l'INSA Centre-Val de Loire** situé à Blois et Bourges. **Sur les 46 millions d'euros du projet d'équipement, l'État et la Région ne prendront en charge que 11 millions d'euros !** Le reste à charge revenant aux Communes et aux Départements. C'est sans parler de la répartition inéquitable des financements entre le site de Bourges et celui de Blois. Dans le premier cas, la participation demandée aux collectivités locales s'élève à 25 % quand elle est de 44 % pour le site de Blois ! Soulignons enfin que les crédits ne concernent ici que la première partie des travaux. La seconde tranche de financement étant repoussée au prochain Contrat de Plan État-Région. Après nous le déluge...

Pour le Loir et Cher, ce Contrat de Plan État-Région représente quelque 40 millions d'euros sur 6 ans soit 6,5 millions par an ! Au regard de l'enveloppe globale de 830 millions d'euros, ce chiffre prêterait presque à rire s'il ne conditionnait pas l'avenir de nos territoires... **Empêtrée dans ses alliances, la Région n'a su faire des arbitrages en cohérence avec les besoins réels des Départements.**

Il ne s'agit là que d'un constat comptable.

Je ne veux pas avoir à dire comme le faisait **Jean-Jacques Rousseau** que « ***C'est dans la disproportion de nos désirs et de nos facultés que consiste notre misère*** ». Ainsi, nous devons impérativement obtenir des financements correspondants aux besoins réels de notre département et **je vous demande de me soutenir pour poursuivre les négociations de ce Contrat de Plan État-Région, notamment pour financer équitablement et dans leur intégralité les travaux de l'INSA Centre-Val de Loire.**

2/ Parallèlement aux négociations sur le Contrat de Plan État-Région, la Région a décidé d'affecter une enveloppe de 18,8 millions d'euros au Loir-et-Cher au titre de la **convention Région-Département**. Ce montant fixé arbitrairement ne nous favorise pas ! Le Cher aura 25 millions d'euros soit près de 40% de plus ! Pourquoi ? Un favoritisme politique ? Difficile de donner une explication honnête ! Comme je vous le disais précédemment, la participation de la Région au déploiement du très haut débit en Loir-et-Cher au titre du Contrat de Plan État-Région, est directement prélevée sur l'ensemble de ses politiques contractuelles. Autant d'argent qui ne se trouve donc plus dans la convention Région-Département. Aussi, **pour maintenir notre objectif de déploiement du très haut débit en 5 ans, nous sommes contraints d'y consacrer 14,8 millions d'euros sur les 18,8 millions de la convention Région-Département. Quand le Conseil général de Loir-et-Cher y consacra, lui, 25 millions d'euros !!!**

Sur les crédits restants, 2,135 millions d'euros seront affectés à notre politique d'autonomie et de maintien à domicile des personnes âgées et handicapées. Le développement de Dom@dom 41 ou la rénovation de nos EHPAD sont des projets majeurs pour relever le défi de l'autonomie et du vieillissement de nos populations.

710 000 euros seront affectés au développement du tourisme. Nous nous sommes fixés avec Loir&Cher 2020 un objectif de 10 000 emplois dans le secteur touristique d'ici à 2020, nous ferons tout pour le tenir.

Enfin, un million d'euros n'est pas encore fléché. Il me paraît impératif d'utiliser ces crédits à l'aménagement du carrefour de la patte d'oie de Saint-Gervais. Ce projet essentiel pour désengorger les accès sud de l'agglomération blésoise se trouve renforcé par le maintien de la compétence routière aux Départements dans le cadre de la discussion à l'Assemblée de la loi NOTRe. Je vous demande donc de me donner mandat pour poursuivre les négociations avec la Région et chercher à obtenir un engagement sur ce sujet déterminant.

3/ Les projets que nous avons élaboré ensemble tout au long de cette mandature ne doivent pas rester lettre morte. **Loir-et-Cher 2020** a créé une dynamique et un élan qu'il nous faut entretenir. Voilà pourquoi nous nous engageons pour le déploiement du Très haut débit d'ici à 5 ans. Voilà pourquoi nous devons nous battre pour des projets tels que le carrefour de la Patte d'oie à travers nos politiques contractuelles. Voilà aussi pourquoi, **je vous propose, conformément à la position adoptée lors du vote du budget primitif, de reconduire à son taux de 2014, ET POUR LA NEUVIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, le taux de la taxe sur le foncier bâti.**

Victor Hugo rappelait que « Tout ce qui augmente la liberté augmente la responsabilité ». Nous voulons rester libres, nous demeurerons responsables.

Notre responsabilité, mes chers collègues, cette responsabilité qui a guidé nos actions depuis des années, c'est de permettre aux Loir-et-Chériens de vivre sur un territoire fort, fier et protecteur.

Notre responsabilité, c'est de garantir aux Loir-et-Chériens de bonnes conditions de vie et des perspectives sereines d'avenir. Pas en assistant, mais en accompagnant et en protégeant.

Ces conditions, nous les rendons possibles notamment par notre gestion saine et responsable. **Seuls 7 départements en France n'ont pas augmenté leur fiscalité depuis 9 ans.** Ce chiffre, je le crois, vaut à lui seul bien des discours et des bilans.

Croyons comme Henri IV qu'un « acte vaut cinq dires » et mesurons à l'aune de nos actes tout le chemin que notre département a parcouru.

Je vous remercie.